

TRAVAIL ET SITUATION DE HANDICAP

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES



Le parcours d'un travailleur handicapé n'est pas linéaire entre l'entrée en ESAT à 20 ans et son départ à la retraite (anticipé ou non). Les allers et retours entre le milieu protégé et le milieu ordinaire sont fréquents et encouragés par la loi.

Toutes les transitions (réorientation vers une prise en charge différente, mutation géographique ou profes-

sionnelle, inclusion en milieu ordinaire, signature d'un contrat de mise à disposition ou de travail, retour en ESAT, temps partiels, départ en retraite, etc.) demandent une anticipation et un accompagnement spécifique afin que la personne accompagnée (re) trouve ses repères et que sa situation soit stabilisée de manière satisfaisante pour elle.



QUELQUES CONTENUS À ADAPTER SELON VOS BESOINS

Eclairages juridiques : les principales dispositions législatives et réglementaires encadrant le travail en ESAT et les droits des travailleurs handicapés

Adaptation de l'accompagnement aux attentes et besoins des travailleurs handicapés en ESAT : appropriation de la recommandation de l'ANESM de juin 2013

La prise en compte des transitions dans le projet professionnel personnalisé

La coordination des parcours et la prévention des ruptures d'accompagnement

...



**Durée
indicative
2 jours**



NOUS VOUS PROPOSONS AUSSI

- Coordonner les parcours dans le secteur social et médico-social **p.18**
- Elaborer et faire vivre le projet personnalisé **p.62**